



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

AVIS PUBLIC – DÉROGATION MINEURE LOT # 5 158 871 (158-D RANG SAINT-CLAUDE)

Est par la présente donnée que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle déposera une nouvelle demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du **10 février à 19h**.

Nature et effets :

- Implantation du bâtiment principal résidentiel à plus de 25 mètres de la voie publique (interdit dans la grille de zonage Rid-14 – Îlot déstructuré).

CONSIDÉRANT que l'avis de tenue de consultation publique dans le bulletin municipal et sur internet. (145.6, LAU)

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 10 février 2025 à 19h00 heures, le conseil municipal devra autoriser ou refuser la présente demande de dérogation mineure :

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à sleblanc@mun-sbdl.ca.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle, ce 24^e jour du mois de janvier 2025.

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Stéphanie Leblanc, à Saint-Bernard-de-Lacolle, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, *ci-haut*, en affichant une copie sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville à l'extérieur ainsi que sur le site Internet de la Municipalité, endroits désignés par le règlement 211.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 24^e jour du mois de janvier 2025.

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière